

# L'INSTITUT

PUBLICATION SCIENTIFIQUE, INDUSTRIELLE ET LITTÉRAIRE.

Redacteurs, { D. Roy, Ecuyer, Avocat, Rue Saint Joseph, } Haute-Ville, { Jos. V. DeLorme, Imprimeur et Propriétaire, }  
{ F. X. Garneau, Ecuyer, Notaire, Rue Laval, } { Rue Saint Jean, No. 62. }

VOL. I.]

QUEBEC, SAMEDI, 17 AVRIL, 1841.

[No. 7.]

**SOMMAIRE** :—Notes sur le mal de la Baie par l'Honorable A. W. Cochrane.—Sciences :—PHYSIQUE APPLIQUÉE : Indicateur pour les chaudières à vapeur.—PHOTOGRAPHIE : Épreuves galvanoplastiques.—L'air comprimé, M. Andraud.—Arts MÉCANIQUES : Nouvel instrument inventé par A. Collas.—Nouveau procédé pour couper le verre sans Diamant.—Feuilles de plomb en Chine.—Mélanges.—Une Journée à Liège.—Un prétendant, par Jules A. David.—Conversation entre deux légumes de la Banlieue à propos des fortifications de Paris.

## L'INSTITUT :

QUEBEC, SAMEDI, 17 AVRIL 1841.

Le mémoire de M. COCHRANE que nous donnons plus bas est déposé dans les archives de la Société Littéraire et Historique avec des copies écrites ou imprimées de neuf documents relatifs à l'histoire de la maladie dite de la Baie.

- 10.—Minutes du Conseil Législatif --- 7 Mars et 30 Avril, 1785.
- 20.—Plan de conduite et d'investigation que s'était tracé le chirurgien nommé pour aller soigner dans les campagnes, --- Février, dito.
- 30.—Lettre circulaire de l'Evêque Catholique, --- 12 Avril, dito.
- 40.—Direction pour la guérison du mal de la Baie.
- 50.—Instructions du Lieut. Gouverneur Hamilton, --- 18 dito dit.
- 60.—Lettres circulaires du Lieut. Gouverneur et de l'Evêque Catholique aux curés, --- 2 Mars, 1786.
- 70.—Extrait des certificats des curés touchant le mal de la Baie, --- (pas de date.)
- 80.—Lettre du Dr. Bowman au Lieut. Gouverneur, touchant sa visite dans les campagnes, --- dit.

L'un de ces documents contient une description des symptômes de cette terrible maladie qui n'a pu être pas encore entièrement cessé d'exister en ce pays. Dans un discours annuel prononcé devant la société médicale de cette ville par son Président, le Dr. Morrin, en 1827, nous trouvons ces mots : " From 1781, it is evident the disease rapidly declined, although far from being yet extinct, but does not now appear to be the inhabitant of any particular parish or district." Voici comment les symptômes en sont décrits :

" Les premières indications de ce funeste mal, se manifestent communément, par de petites ulcères sur les lèvres, la langue, l'intérieur de la bouche. Ce sont de petites pustules, remplies d'une matière blanche et purulente, qui renferment un poison si subtil, que sa plus petite portion est capable de communiquer l'infection ; boire dans un verre, fumer avec une pipe infectée de cette matière vénéreuse, c'en est assez pour faire naître sur les lèvres une petite ampoule remplie de cette même matière, qui venant à se dégorger, dilate la plaie, corrode les chairs circonvoisines et forme un ulcère plus grand.

Le linge, les draps, les couvertes, les habits, &c. peuvent contenir assez de cette matière pour communiquer la contagion.

Il y a des tempéraments qui absorbent le poison, et les ulcères paroissent guéris ; mais ils reparoissent bientôt ; et alors, le mal est à son second période.

De plus grands ulcères se forment à la bouche, à la gorge et à d'autres parties du corps. Les glandes du gosier, des aisselles, de l'aisselle, sont enflammées, et déchargent, quelquefois, du pus ; souvent elles deviennent des tumeurs dures et insensibles, qui changent de place en les touchant. Bientôt les douleurs se font sentir, à la tête, aux épaules, aux bras, aux mains, aux cuisses, aux jambes, aux pieds. Pendant ce temps, le malade croit que ce sont ses os qui sont affectés. Ces maux augmentent, quelquefois, par l'exercice, dans les temps humides, et au lit, lorsqu'on commence à s'y chauffer, et diminuent de même vers le matin, lorsque la transpiration survient.

Le troisième degré de la maladie peut se reconnoître à des croutes galeuses sur la peau, qui se montrent et disparaissent, tour-à-tour. Bientôt les os du nez se pourrissent, ainsi que le palais, les dents, les gencives ; surviennent des bosses, sur le crâne, sur les clavicles, aux os des jambes, aux bras, et aux doigts des mains. On voit des ulcères sur tout le corps, qui, après avoir disparus, reviennent. Enfin, des douleurs de côté et de poitrine, la difficulté de respirer, la toux, le défaut d'appétit, la chute des cheveux, la perte de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, sont les précurseurs de la mort.

Au reste, il ne faut pas s'y tromper ; car quelquefois les premières apparences du mal se montrent par les symptômes du second et même du troisième degré."

Aussitôt qu'une personne étoit atteinte de la maladie on ne lui permettait qu'une nourriture légère et rafraîchissante, et les remèdes s'administraient sous la forme de pilules numérotées pour les différents âges. Suivant la mode du temps on employait des médicaments violents tels que le mercure, le zinc, le sublimé corrosif, &c. Le Dr. Morrin dit dans le discours que nous avons déjà cité, que le Dr. Bowman mourut d'avoir bu par erreur une solution de sublimé corrosif, son remède favori pour guérir la maladie. Nous ignorons si le Dr. Badelart qui l'a traité avec succès se servait des mêmes moyens curatifs, qui au dire de médecins expérimentés ne font souvent que changer la nature de la maladie et la rendre plus invétérée en ruinant la constitution du malade. Nos études spéciales ne nous permettent point de traiter ce point de médecine ; mais il parait reconnu aujourd'hui que les soins, la propreté, la diète et les remèdes doux sont les meilleurs traitements pour cette maladie et pour celle avec laquelle elle a de la ressemblance, la syphilis. C'est Popinon que nous a exprimé un médecin éclairé de notre ville.

On pourra remarquer dans le mémoire de M. Cochrane qu'un auteur anglais, en parlant du mal de la Baie, lui avait trouvé de la ressemblance avec le *Sibbens*, maladie qui a régné autrefois dans les montagnes d'Ecosse. Cette circonstance peut avoir de l'importance aux yeux de ceux qui seraient portés à ajouter foi à la tradition qui fait remonter un détachement de troupes écossaises à la Malbaie. Nous empruntons au Dictionnaire des Sciences médicales une description des symptômes du *sibbens* ou *stiein* ; la comparaison des deux maladies pourra jeter plus de lumière sur cette question :

" Au début de cette maladie, le sujet se plaint souvent pendant plusieurs semaines... d'un enrouement continu... accompagné d'une rougeur érysipélateuse des amygdales, de la toux et du voile du palais. Il finit par se former sur ces parties des ulcères qui s'étendent avec rapidité et détruisent quelquefois entièrement la toux et les tonsilles en peu de jours, d'où il résulte pour le reste de la vie un enrouement et

la perte de la voix. Les ulcérations envahissent surtout les parties internes du nez, et provoquent la nécrose des cornets qui tombent par petites parcelles entraînées avec une sanie purulente d'une fétidité extrême. Par leurs progrès continus, elles gagnent les os propres du nez, et enfin la plus grande partie de la face. La maladie éclate aussi à d'autres organes, ... à la poitrine, aux bras, aux doigts des pieds et des mains, enfin au cuir chevelu, où elle fait naître un nombre infini de petites pustules qui causent de grandes démangeaisons. D'autres fois, cette éruption paraît sous la forme d'une dartre rougeâtre qui dès qu'elle quitte une partie se jette sur une autre. Chez certains malades il s'élève sur la face, les bras et la poitrine, de petites tubercules dures, de couleur rouge ou cuivrée, et accompagnés d'une chaleur douloureuse. Ces tumeurs s'élargissent peu à peu et rendent une matière visqueuse et fétide qui se transforme en croûtes après la chute desquelles les parties qu'elles recouvraient paroissent rouges, sensibles et sont dans certains cas ulcérées. Quelques malades ont, au lieu de cette éruption des petites pustules inflammatoires, qui ne suppurent pas facilement, mais restent fort longtemps dures et d'une couleur de cuivre, et rendent enfin une sérosité tenue et sanguinolente.

" Mais ce qui distingue surtout le *Sibbens* ce sont des excroissances molles, spongieuses de la grosseur et de la couleur d'une framboise ordinaire, qui se forment en général sur toutes les parties ulcérées ou atteintes d'une éruption quelconque. Ces tumeurs s'élèvent beaucoup dans certains cas, et aucun escarrotique ordinaire ne peut les réprimer, car à peine sont-elles détruites qu'elles renaissent et deviennent plus larges qu'auparavant. ...

Nous ajouterons que l'auteur prétend qu'il n'y " a pas la moindre liaison ni de cause ni d'effet entre le mal de la Baie et les maladies vénériennes proprement dites, quoiqu'il y en ait, au contraire, une bien évidente entre lui et certaines affections comprises sous le nom collectif de syphilis qu'on prétend gratuitement provenir de cette dernière, et qui ne sont toutes comme le *Sibbens* que des phlegmasies chroniques des organes digestifs accompagnées de lésions analogues à la peau."

Nous avons fait quelques recherches pour obtenir la recette exacte des remèdes employés au traitement du mal de la Baie par le Dr. Badelart et les autres médecins de l'époque ; mais nous n'avons pu découvrir rien de plus à ce sujet que ce qu'il y a de mentionné dans cet article ou dans le mémoire de M. COCHRANE.

NOTES SUR LA MALADIE DE LA MALBAIE CONNUE VULGAIREMENT SOUS LE NOM DE MAL DE LA BAIE, LUES PAR L'HONORABLE A. W. COCHRANE, A LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE, LE 6 MARS 1841.

Vers l'année 1773, l'attention du gouvernement du Bas Canada fut appelée sur les ravages croissants d'une maladie particulière qui s'étoit déclarée à la Malbaie et répandue de là dans les autres parties de la province. Il existe une tradition qu'elle avait été apportée à la Malbaie par un détachement de troupes écossaises qui y avait été envoyé, ou jeté par quelque accident de navigation, quelques années auparavant ; mais on verra par la suite de cet écrit qu'il y a beaucoup de raison de douter de l'exactitude de cette supposition. Ce qui milite le plus contre elle, c'est l'extension de la maladie d'une manière qui ressemble plus à une épidémie qu'à une contagion, dans des parties reculées de la province, entre lesquelles et la Malbaie il ne pouvait pas y avoir alors beaucoup de communication.

La grande ressemblance de la maladie avec quelques attaques de syphilis et ses dégoutants symptômes, portait les malheureux malades qui connaissaient cette ressemblance à cacher leur état aussi longtemps que possible, tandis que ceux qui l'ignoraient, regardaient les symptômes comme le résultat d'humors scorbutiques et se reposaient sur le soulagement qu'ils attendaient des remèdes ordinaires ou du temps. Ces deux causes ajoutées à l'éloignement de la paroisse où la maladie s'étoit d'abord montrée, et à l'absence de tout secours du médecin, firent que le mal resta inconnu jusqu'à ce qu'il eut atteint un tel degré de gravité qu'il fallut y appeler l'attention du gouvernement.

Les caractères de la maladie sont décrits dans un mémoire que le gouvernement fit circuler en 1785 avec des prescriptions de traitement.

Lorsqu'elle attira la première fois l'attention du gouvernement, le Général Carleton, alors gouverneur, envoya en 1775 un chirurgien du 7<sup>e</sup> régiment, à la Baie St. Paul, avec ordre de soigner gratuitement les personnes qui en seraient atteintes. Cet officier fut rappelé à Québec la même année, la province étant envahie par les Américains, et il y mourut l'été suivant. Le Général Carleton nomma ensuite M. Badelard (qui avait été chirurgien d'un corps de troupes françaises) chirurgien de la garnison de Québec, afin de l'employer à la même mission. Le Général Carleton, et après son départ en 1778, le Général Haldimand, ordonnèrent à M. Badelard de visiter la Baie St. Paul et les autres paroisses de temps en temps quand il y aurait besoin ; ce qu'il fit, et il y traita les personnes atteintes de la maladie avec succès. Lorsque l'établissement de l'Hôpital militaire fut rétabli en 1782, le Général Haldimand conserva M. Badelard dans l'état major de la garnison pour le même objet, et ce chirurgien visita différentes paroisses sejournant dans quelques unes une semaine ou quinze jours à la fois pour soigner les gens atteints de la maladie. En 1785 le Conseil Législatif s'occupa de ce sujet et présenta pendant la session de cette même année, une adresse au gouverneur, dans laquelle il lui exposait " l'anxiété et l'inquiétude que les progrès alarmants de cette maladie, nommée généralement alors le mal de la Baie St. Paul, avaient causés dans la province, et que tout en approuvant les mesures que l'humanité et l'attention de Son Excellence pour le bien être du peuple, lui avaient fait adopter pour porter remède au mal, il le pria de faire faire par le moyen du clergé ou autrement, une liste des personnes affectées de la maladie dans les différentes paroisses et s'engageait d'appuyer les mesures que le gouvernement pourrait prendre pour mettre un terme au mal." Dans le mois de Mars 1784, le Gouverneur l'informa qu'il paroissait, d'après les rapports du clergé, que le nombre des personnes atteintes étoit moindre qu'on ne l'avoit supposé, et que les pauvres des paroisses près de Québec avaient été soignés et traités d'après ses ordres, et que les mêmes mesures seraient continuées. Dans le mois de Mars 1785, le général Haldimand ayant remis les rênes de son gouvernement, son successeur le Général Hamilton informa le Conseil qu'il avait employé une personne (le Dr. James Bowman,) pour visiter les paroisses de campagne et prendre les moyens nécessaires pour extirper la maladie. Le Révérend Evêque Catholique adressa à la demande du gouvernement, une lettre circulaire au clergé sur ce sujet, avec des copies du papier imprimé dont on a déjà parlé, contenant la description de la maladie et le mode de traitement.

Le Dr. Bowman visita dans le cours de l'été suivant la plupart des paroisses de la Province, et trouva ainsi que le mentionne son rapport, dans presque toutes les paroisses, des personnes qui en étoient atteintes.

\* Voir les instructions du 18 avril 1785.

quées. Il retourna dans plusieurs des paroisses en 1786. D'après les rapports qu'il fit au gouvernement, il aurait visité en :

1785, ----- 5801 malades,  
1786, ----- 4606 dito.

Différence entre l'accroissement } 673  
dans quelques paroisses, ----- }

Et la diminution dans d'autres, --- 121-549 x 5801 = 6350,  
Douteux, ----- 90,

Total : remèdes donnés à ----- 6440,  
dont il aurait été guéri, su vant le rapport fait en 1786, - 807.

Le rapport dans lequel étoient consignés ces résultats avait été dressé sur les certificats envoyés par le clergé, du nombre des personnes à qui il avait été donné des remèdes d'après les ordres du Dr. Bowman. Mais lorsqu'il présenta au gouvernement son compte dans lequel il chargeait 5s. pour chaque personne à qui il avait été donné des remèdes, et lequel se montait avec les frais de voyages, de port et sa rémunération personnelle à environ £2500, le gouvernement crut devoir soumettre à une exacte investigation l'étendue des services qu'il avait effectivement rendus en 1785. On trouva qu'il y avait raison de douter s'ils étoient aussi grands qu'ils avaient été représentés. Il parut qu'il avait donné des remèdes dans des lieux où il n'y avait pas de maladie ; qu'il y en avait qu'il ne pouvait pas avoir visités du tout quoiqu'ils fussent mentionnés dans son rapport ; que dans la plupart des cas ses visites devoient avoir été si courtes qu'il n'aurait pas du avoir le temps de prendre des informations ni de faire les examens nécessaires, (puisque'il disoit lui-même avoir parcouru 800 lieues en 1785, dans l'espace de quatre mois) et que dans une occasion il avait donné des remèdes à 500 personnes en deux jours dans des paroisses éloignées les unes des autres de quelques lieues. Enfin qu'en d'autres occasions le clergé lui avait donné des certificats qu'il avait fournis des remèdes, sur sa simple promesse qu'il les enverrait.

Mais même en faisant une large part pour les erreurs et les fausses représentations du Dr. Bowman, on voit que les rapports du clergé indiquant le nombre des personnes qui paroissaient atteintes de la maladie, contenaient encore une immense proportion sur une population qui étoit alors de 120,000 âmes.

(Ici le manuscrit contient le nom des paroisses où l'on avait trouvé le plus grand nombre de malades ; elles étoient au nombre de 46, et dans toutes les parties de la province.)

L'on voit par cette énumération que la maladie étoit plus répandue dans quelques parties de la province où, vu la richesse du sol et l'ancienneté des établissements, les habitants devoient être bien au-dessus de la pauvreté ; et que par rapport à la situation des localités si, d'un côté elle parait avoir été plus violente dans des endroits situés sur les bords des rivières, ou dont le sol étoit d'alluvion, de l'autre, des places basses et situées de la même manière y ont échappées entièrement, ou il n'y a eu que peu de cas de maladie, tandis qu'elle faisoit des progrès considérables dans des lieux élevés.

La maladie parait avoir été également capricieuse quant aux personnes qu'elle attaquait. Quelque fois un enfant à la mamelle en étoit atteint, tandis que la mère ou la nourrice restait en bonne santé, et vice versa : aucun âge n'en étoit exempt. La manière dont elle se propageoit étoit également obscure. On a supposé qu'on l'avoit contractée en quelques cas pour avoir bu seulement dans le même vase ou s'être servi de la même cuiller que la personne affectée, ou par le contact de ses habits. Plusieurs médecins éminents ont déclaré dans leurs écrits que la maladie à laquelle celle-ci parait avoir une grande ressemblance, ne pouvoit pas se communiquer par le toucher seulement, sans une égratignure de la peau. Mais si l'on suppose que cette maladie pouvoit se propager par le toucher, comment pourra-t-on expliquer le fait qu'on a mentionné plus haut et qui est appuyé de bonnes preuves, que des enfants à la mamelle en avaient été atteints tandis que leurs mères ne l'avaient pas été ? ou comment, dans l'état où étoit la province alors qu'il existait à peine une communication entre la Baie St. Paul et les paroisses du district de Montréal, pourra-t-on donner raison de son extension dans des endroits si éloignés ?

Le mode de traitement étoit indiqué dans l'imprimé que le gouvernement a fait circuler, et il parait d'après d'autres sources que le mercure, le zinc et des préparations de cigue, et d'écorce, faisoient partie des remèdes qu'on administrait généralement. Il est à regretter que les observations que le Dr. Bowman avait transmises au gouvernement sur cette maladie et sur le traitement de ses patients ne puissent se retrouver. Il parait cependant qu'il existait dans le même temps une autre maladie qui avait quelque ressemblance avec la première, mais qui n'étoit pas si dangereuse. C'est ainsi que l'a décrite un curé intelligent : " ce sont des ulcères fixes ou mobiles ordinairement aux bras ou aux articulations des jarets, d'où distille une humeur rougeâtre et un peu purulente accompagné d'une cuisson très douloureuse dans la partie ulcérée ; des douleurs se font quelquefois sentir aux reins ou à l'estomac ; les sujets sont sains d'ailleurs. Ce sont des ulcères d'échauffement dont ils n'ont pu guérir depuis nombre d'années."

Il a été publié à Montréal en 1785 ou 6 un pamphlet sur cette maladie, avec un état du nombre des patients et de leur guérison ; et lorsque le Dr. Nooth, médecin éminent de l'armée, étoit à la tête du département des hôpitaux militaires de ce pays, peu d'années après l'emploi du Dr. Bowman et dans le temps que ses réclamations étoient encore pendantes devant le Gouvernement, son attention fut appelée sur le sujet par le Gouverneur, et il approuva le traitement qu'on avait adopté pour la maladie. On croit qu'il recueillit les informations qu'il put alors se procurer sur ce fléau pour les publier en Angleterre ; mais il faut encore ici regretter de ne pas pouvoir retrouver le rapport qu'il fit à cet égard au gouvernement provincial. Il y a quelques années un journal de médecine périodique publié dans la Grande-Bretagne parla de l'existence de cette maladie et de sa ressemblance sous plusieurs rapports avec une autre connue dans les montagnes d'Ecosse sous le nom de *Sibbens*, et ou y exprimait l'espoir que d'autres informations pourroient être obtenues quelque jour à cet égard. Ces présentes notes ont été écrites dans la même vue, et nous espérons que quelque membre de la profession à qui cette tâche appartient plus particulièrement voudra bien se charger de rendre ce service à la science et faire des recherches pour retrouver les informations qui ont été recueillies il y a 50 ans, et qui doivent probablement se trouver écrites quelque part dans ce pays, et en retraçant les caractères et les analogies du fléau qui frappa alors la province, fournir des données propres à faire découvrir si cette maladie avait été apportée ici ou si elle provenoit de causes qui se rattachent à la manière de vivre des habitants, et qui dans de pareilles circonstances pourroient se renouveler.

Nous donnerons dans le prochain numéro, les comptes rendus des quatre dernières séances de la Société Littéraire et Historique de Québec.